



Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion

Saint Denis, le 02/01/2024

Karine BERNAUD AVRIL

Directrice fonctionnelle par intérim

2024-05

Dossier suivi par Sophie PEYRET

Tél 06 92 69 84 30

sophie.peyret@justice.fr

Décision portant délégation de signature

n° 12 du 03 janvier 2024

Mme Karine BERNAUD AVRIL, directrice fonctionnelle par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion

Vu l'arrêté n°2958 du 27 décembre 2023 du le préfet de la Réunion, M. Jérôme FILIPPINI, portant délégation de signature à la directrice fonctionnelle par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion, pour tous les actes financiers et juridiques se rapportant à l'exécution des dépenses et recettes, relevant de l'activité de ses services, inscrites aux titres 3, 5 et 6 du budget du ministère de la Justice, se rapportant au programme 107 de l'Administration pénitentiaire,

Vu l'article 2 dudit arrêté autorisant la directrice fonctionnelle par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion à subdéléguer sa signature,

DECIDE :

Délégation de signature est donnée à M. Didier TIMAR, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, au sein de l'antenne locale d'insertion et de probation de Saint Denis.

Karine BERNAUD AVRIL

Directrice fonctionnelle par intérim

